

sus de la som-
ment par le dé-
ure à Ottawa,
siblement aug-

orden à l'in-
tément toutes

nte Sapin,
B.

puté de Kent,
avaux publics
truction d'une
rtir d'Escumi-
rapport avec
ue. Cette li-
hatham et en
era la Pointe
rovince en fait
ar voie de télé-

PROVINCIALE

du 12 avril.
ésente le rap-
ulture.

requête en fa-
le ville d'Ed-

présente un
des cours de
des termes
tés de Char-
et Madawas-

une requête
rnant la ville

présente un
des hôpitaux
es procédures
libert.

lève pour con-
dget et ajou-
s qui ont dé-
eur et au se-
il partage les
t de patriotis-
à l'occasion
eurs Majes-

leur périlleux
une allusion
ation qui avait
Son Honneur

voir l'attitude
ition qui l'un
s désavouer
u le chef de
il n'était pas
de l'ancienne
n. député de
chose. Pour-
part? Ont-
vaient ils pas
s et aux scan-

Commissaire
hier soir. Ils
lire l'adminis-
Central, mais
sans excep-
est unanime
sactions. Les
ce qui s'est
07 alors que
dollars furent
justificatives.

des rapports
ne trouvera
ives.

l'ex-chef et
sent que nous
d'une façon
l'ancienne ad-
au seuil de
rde d'enfants
es peut-être,
es au point de
ez l'augmen-
a 303me de
des dépenses
mbre 1907. Le

de s'engager la
ardépenses de
st là un des
nous avons
de porte en
enfant dispen-
du Nou-
qu'ils avaient
que sa va-
ent actuel en
\$115,568.

ur les ponts
ont un autre
eurs. Puis il
ational, \$24

urs, \$2,500,
ter la défal-
missaire des
3,388; ce qui
qu'il a fallu

ajouter à la dette en 1908—et c'est l'ancien gouvernement qui est responsable de chaque piastre de cette somme. Il y avait un fonds d'amortissement s'élevant à \$85,138, ce qui laisse une augmentation nette de \$408,877. Et pour l'année 1909 l'ancien gouvernement était responsable de la somme de \$170,422. Subside à l'International \$75,000 : réparations du chemin de fer Central; \$26,583; billets pour coupe de bois non percus \$3,631—plus quelques autres moindres items portant le total à \$276,790. A déduire de là-dessus la somme de \$26,583 mise à l'avoir du chemin de fer N. B. Coal and autres sommes, laissant une augmentation de la dette nette de \$217,491, et c'est l'ancien gouvernement qui est responsable tout cela, moins \$15,679 pour les ponts permanents imputables au présent gouvernement. Analysons les dépenses de 1910, nous trouvons que sur la somme de \$185,280 ajoutée à la dette, ils sont responsables de \$90,591 dépenses sur les ponts permanents et de \$43,700 pour le subside de l'International. En 1911 il y a eu augmentation de \$246,260, ils sont responsables de \$12,641 pour les ponts permanents, \$56,300 pour le subside au N. B. Coal and Railway, \$102,763 pour les quais et l'élevateur, et \$3,520 d'autres transactions sont imputables à nos prédécesseurs, et doivent être déduits, de l'augmentation, si nous voulons arriver à l'établissement des responsabilités. En tenant compte de ces responsabilités, l'ancien gouvernement a ajouté dans ses quatre dernières années de pouvoir une moyenne de \$117,140 par année à la dette, et la moyenne du gouvernement actuel, dans ses quatre années de pouvoir, est de \$174,000; la comparaison est donc favorable au présent gouvernement.

Parlant des revenus territoriaux, il dit que l'ancien gouvernement avait les mêmes terrains que nous avons aujourd'hui, et son hon. ami le commissaire de terres a démontré clairement que la coupe du bois n'a pas augmenté et que l'augmentation du revenu est due à la perception honnête et systématique des impôts. Le peu de revenus de l'ancien gouvernement provenait de sa négligence à percevoir les revenus, et de son favoritisme envers ses amis. Comme l'a dit son hon. ami le commissaire en chef était plus porté à réduire le revenu qu'à construire des ponts, et le rapport de l'auditeur général montre qu'en dehors des revenus de la coupe du bois l'ancien gouvernement recevait \$150,000 de plus que le gouvernement actuel, et ses hons. amis de la gauche auraient pu recevoir de la coupe du bois autant de revenus que le gouvernement actuel s'ils s'étaient donné la peine de percevoir les impôts dûs à la province.

On a beaucoup parlé de la surdépense de \$56,000, et si le gouvernement avait été anxieux de la cacher, il aurait pu l'imputer aux ponts permanents. Cela aurait peut-être dû être fait, car on a bâti un grand nombre de ponts permanents qu'on a imputés au compte des ponts ordinaires. Il y a dans Kent des ponts ordinaires. Il y a dans Kent des ponts construits par le gouvernement actuel qui sont d'un caractère beaucoup plus permanent que n'importe quel pont d'acier. Ces ponts ont été remplis de roches et sont aussi solides que les pyramides d'égypte. Voici une liste, par paroisses, des ponts qu'on aurait pu imputer aux comptes des ponts permanents : Dundas \$1,928; Wellington, \$17,843; St. Marie, \$9,948; St. Paul, \$5,645; Richibouctou, \$2,684; St. Charles, \$875; St. Louis, \$1,584; Acadieville, \$2,348; Carleton, \$363; Welsford, \$3,742; Harcourt, \$424. Total \$47,390. Tous ces ponts dureront presque une éternité et on les a payés à même le revenu ordinaire. Le pont de la Petite Rivière Bouctouche est le plus beau pont de la province sans exception. Il n'est pas peut-être aussi imposant que le pont de Frédéricton, mais tous ceux qui l'ont vu s'accordent à dire qu'en fait de construction, d'apparence et de durabilité, il brille au premier rang.

Ce pont a coûté \$7,243 et a été payé à même le revenu ordinaire. Sous l'ancien gouvernement il a été construit en 1905 des ponts qui se sont écroulés l'année suivante. On m'a appris que l'opposition a fait venir un homme spécial chargé de préparer la défaite des candidats du gouvernement, et il peut dire ici à ses hons. amis qu'il pourrait envoyer à

leur organisateur, pour son édification, une liste de ponts d'un caractère permanent qui ont été construits à même les revenus ordinaires.

Quand ils étaient au pouvoir, ses honorables amis de la gauche ont fait un noble effort pour construire le pont Gosselin. Ils avaient des hommes travaillant à la journée, ils ont pris de la terre et construit un pont de huit à dix pieds de hauteur, et la première crue des eaux l'emporta comme une plume. Ils travaillaient dur dans l'automne de 1907 à construire ce pont et ils avaient continué leurs efforts jusqu'à la première neige, parcequ'il y avait une élection en perspective, et ils voulaient triompher de nos candidats. Ils avaient trois contremaitres pour surveiller le charroiage de la terre qui était destinée à s'en aller à la première crue.

On a dépensé \$7,390 en 1911 sur des ponts d'un caractère permanent, qui avaient été réparés et qui n'étaient pas d'une nature permanente, et cette somme aurait été imputée au fonds des ponts permanents par nos honorables amis.

De plus il a été dépensé \$3,208 sur des ponts de Kent, et avec nos amis de la gauche cela aurait été imputé au capital, ce qui porte le total à \$50,500.

Dans plusieurs cas dans les autres comtés de la province on a construit des ponts d'un caractère permanent qui ont été imputés aux dépenses courantes : Albert \$1200, Kings, \$387, Madawaska \$1157, Northumberland \$2384, Queens \$1600, Restigouche \$375, Victoria \$418, Westmorland \$2,613, York \$1,167—soit un total de \$11,365, somme qui, avec la somme dépensée dans le comté de Kent, excède le montant du déficit de \$56,000. Le gouvernement sent qu'avec les dépenses faites l'an dernier, il n'y aura pas grand-chose à faire cette année. Il pourra aisément payer le déficit de l'an dernier à même le revenu ordinaire et en avoir de reste.

Et maintenant, continue l'hon. Commissaire de l'agriculture, je vais citer à la chambre quelques faits qui prouveront que l'administration actuelle n'a pas suivi les méthodes de dépenses de l'ancien gouvernement. A la page 187 du rapport des travaux publics pour 1903, il y a une somme de \$623 60 imputée au compte des ponts permanents pour la construction du pont du moulin Faulkner. Je demande à mon hon. ami l'ex-commissaire s'il a vu cette structure ou s'il sait où elle se trouve. Osera-t-il dire à cette chambre que le pont du moulin Faulkner est une structure permanente? Loin de là, c'est un pont de bois bâti sur des piles de bois et qu'on n'a pas même chargé de pierres. Mais mes hons. amis voulaient à tout prix faire parade d'un surplus et ils ont pris les sommes dépensées sur des ponts bien ordinaires et les ont imputées au compte des ponts permanents en mettant une nouvelle dette sur le dos des contribuables. Je connais le pont Faulkner aussi bien que cette chambre, et bien que nos prédécesseurs l'aient imputé au compte des ponts permanents, le gouvernement actuel a été obligé de l'accoter pour l'empêcher de tomber.

Malgré les nombreux comptes en suspens de l'ancien gouvernement, les comptes spéciaux et les dépenses faites en cachette, il a eu l'audace d'imputer les dépenses sur la pont Faulkner au compte des ponts permanents et le gouvernement a été obligé d'accoter ce pont cinq ans plus tard pour l'empêcher de tomber. Et il y a bien des cas semblables dans la carrière de nos prédécesseurs. Le rapport des travaux publics dit qu'il a été dépensé \$367 sur le pont Foley en 1903 et que cette somme a été imputée au capital. Mon hon. ami a dû traverser ce pont quand il a visité le comté de Kent et je lui demande de dire à cette chambre si c'est là un pont permanent. Mon hon. ami a été injuste en imputant des réparations passagères au compte des ponts permanents. Les dépenses faites sur les ponts du comté de Kent en 1903 et imputées au capital, et qui auraient dû être payées à même le revenu ordinaire se chiffrent à \$3,104 on a même imputé au compte du capital des ponts permanents le salaire du gardien du pont de Big Hole, soit \$115, et je demande ici aux membres si cela n'était pas un abus criant. Cela a été fait par l'ancien gouvernement, mais le gouvernement actuel n'est pas obligé de recourir à de pareils subterfuges parcequ'ils administrent honnêtement les affaires de la province. Et ces messieurs qui ont ainsi joué avec les travaux publics sont précisément ceux-là qui viennent nous implorer de ne pas troubler la tombe des morts. Ils ont honte de l'ancien gouver-

nement et cela se comprend. Et c'est en présence de ces faits que mon hon. ami prétend que le gouvernement actuel ne comprend rien aux affaires et qu'il demande de le remettre au timon des affaires, lui et les siens, afin de retourner au vieux régime.

Le Transcript de Moncton et la Review de Richibouctou ont publié une vignette de pont de Main River et ont fait mine de critiquer le gouvernement actuel. Je demande à mon hon. ami l'ex-commissaire si l'ancien gouvernement n'a pas réparé ce pont en 1903 au montant de \$300 qui fut imputé au compte des ponts permanents. Mon hon. ami a refusé d'accepter mon défi de venir à Kent me rencontrer sur l'estrade, mais aujourd'hui nous sommes face à face en cette chambre et il ne peut pas m'échapper. N'a-t-il pas imputé les réparations de ce vieux pont pourri au compte des ponts permanents? Mon hon. ami avait envoyé dans Kent un homme qui devait nous balayer, mais mes collègues et moi nous sommes prêts pour lui, et nous avons les documents nécessaires pour prouver les méthodes en usage son l'ancien gouvernement, au grand contraste du système méthodique adopté par le présent gouvernement. La photographie du pont de Main River prêt à s'écrouler est la vraie photographie du pont que ses hons. amis de la gauche avait imputé au compte des ponts permanents. En 1905, comme on le constate à la page 194 du rapport, on avait imputé au compte des ponts permanents de Kent la somme de \$11,180 qui aurait dû être payée à même les revenus courants, et en 1907 on a fait de même pour le montant de \$10,422 pour le comté de Kent. De même pour le pont de Graham Point bâti en 1905 par l'ancien gouvernement au coût de \$10,069, et la même année ils y dépensèrent \$500 en réparations, mais pour tromper le public ils imputèrent cette somme au pont de Main River.

Le pont Grady est un autre exemple, et il a été imputé au compte des ponts permanents. Ce pont traverse un profond ravin, et on le construisit six pieds plus bas que l'ancien, et il nous faudra l'élever de 10 à 12 pieds pour que les voitures puissent passer avec une charge ordinaire. Ce pont ne fut pas même couvert et les piles ne furent pas remplies de pierres, mais on l'a rangé au rang des ponts permanents. Et l'ex-commissaire-en-chef a eu la hardiesse de demander au peuple de la province et en particulier au peuple de Kent de remettre au pouvoir cette combinaison qui administrerait les affaires jusqu'à 1908. En 1907 on a imputé au compte des ponts permanents de Kent la somme de \$10,422, et ces ponts n'avaient rien de permanent. Au nombre de ces ponts se trouvait le pont de Birch Island, à un bout de ce pont on s'était servi de vieilles souches et de vieilles slabs et de billots pourris pour faire les fondations, on a couvert cela de sable et on a bâti une pile là-dessus. Mais l'eau monta un jour et emporta tout cela et nous avons dû le réparer au compte du revenu ordinaire, mais l'ancien gouvernement avait imputé ce coût au compte des ponts permanents, et ces hons. Messieurs qui ont commis cet abus demandent aujourd'hui au peuple du Nouveau-Brunswick de renverser le présent gouvernement et de retourner au piteux régime d'avant mars 1908, de faire remonter au pouvoir une administration dont les hons. messieurs d'en face ont honte et qu'ils répudient à tour de rôle en cette chambre, tandis que les ministres de l'ancien gouvernement rougissent quand on rappelle leur passé et qu'on expose leurs méthodes devant le peuple.

(A continuer.)

Le banquet Roblin à Winnipeg

Winnipeg, 12 avril.—Spéciale.—Le banquet Roblin, hier soir, a été un grand succès. Près de 2,000 convives y assistaient.

C'est l'hon. M. Rodgers qui a présidé. Il lut des dépêches des honorables MM. Borden, Haultain, Monk et McBride, regrettant de ne pouvoir assister au banquet.

Le premier ministre du Manitoba, l'hon. M. Roblin, a fait un grand discours, exprimant surtout sa confiance dans le brillant avenir du Manitoba, maintenant que par suite de l'agrandissement il est devenu une province maritime.

M. Roche a proposé la santé : « L'Empire »

M. P. E. Lamarche : « On m'a appelé tory-nationaliste, « Bolter. » Je suis

A partir de ce Jour

Je vendrai la balance de mes CHAPEAUX à moitié prix et même à moins. Aussi un lot de TUQUES et CASQUETTES d'Enfants de 40 et 60cts votre choix pour 25cts. et beaucoup d'autres lignes de MARCHANDISES d'HIVER au prix courant et moins.

Venez vous en convaincre.

Mme C. H. Galland.

un Canadien. J'approuve chacun des articles de la doctrine nationaliste parce que je les ai étudiés et constaté qu'ils n'étaient pas nouveaux, mais qu'ils sont renfermés dans les vieux principes conservateurs. Il traite ensuite la brûlante question navale sous le triple aspect : patriotique, affaires et politique.

M. J. A. Aikens répondit à la santé : « Au Manitoba, » la province estampillée disparue. Il fit l'histoire de la province et rappela les fameux exploits d'Iberville, en 1697, à la Baie d'Hudson, et dit que maintenant, par voie de navigation sur la Baie d'Hudson, le pays sera plus étroitement relié à la mère-patrie.

L'hon. M. Burrell et M. Armand Laverne répondirent à la santé : « Cana-

nada. » L'hon. M. Rogers présenta M. Laverne comme un homme dont le nom devient familier d'un bout à l'autre du continent.

Comme M. Lamarche, M. Laverne reçut une ovation et on chanta « For h'is a jolly good fellow. »

Je suis venu avec un message de Québec, dit M. Laverne, et ce message c'est que, comme vous, nous sommes fiers de M. Roblin et que Québec est heureux d'être maintenant dans le voisinage immédiat du Manitoba.

Nationaliste signifie homme qui aime le Canada, de l'Atlantique au Pacifique, par-dessus tout autre pays, ce qui n'empêche pas de faire son devoir envers l'Empire. Il rappela 1775 et 1812.

Ce que j'ai dit dans Québec et ce que je répète ici, c'est qu'avant de changer nos relations avec l'Empire et le reste du monde, il faut que le peuple se prononce clairement. Nous nous rendrons à sa décision.

Il dit qu'il avait exhorté ses compatriotes à se respecter s'ils voulaient être respectés des Anglais.

Rappelant la parole de MacDonald « ni vainqueurs ni vaincus, mais tous ayant mêmes droits et libertés, » il s'écria : La liberté s'est toujours maintenue en Suisse, où il y a trois langues. Il n'y a pas de contrée plus prospère que la Belgique, où il y a deux langues.

Pourvu qu'un homme soit honnête citoyen et parle une des langues officielles du Canada, qu'il jouisse de la citoyenneté canadienne.

Nous voulons être traités comme nous voulons traiter les autres dans Québec, comme des enfants de la même mère. Si nos droits et privilèges sont respectés, l'Angleterre n'a rien à craindre. Elle aura nos cœurs et des bras. « Je ne veux pas une population énorme, mais morale et observatrice des lois. »

L'hon. M. Campbell, ministre des Travaux Publics, fit allusion à la présence des Canadiens français et rappela la parole de Taché : « Le dernier coup de fusil tiré pour la défense de l'Angleterre le sera par un Canadien français. »

M. Beaubien fit l'éloge de M. Roblin et de M. Rodgers.

M. Coderre dit que Québec aimait M. Roblin parce qu'il était non seulement un grand homme d'Etat, mais avait des idées larges et un esprit généreux. Il a répudié comme absurde l'idée d'une république française sur les bords du St-Laurent. Il exalta la loyauté de Québec.

Aucun orateur ne fit d'allusion directe à la question scolaire.

Réception publique des délégués de Québec au collège de St. Boniface, cet après-midi, et départ ce soir.

Tous sont allés, hier, saluer Mgr Langevin, qui leur a exposé clairement la situation scolaire.

Le gouvernement fédéral a suspendu pour le moment le projet de frapper des pièces de monnaie canadienne de la valeur d'une piastre. M. Fielding avait favorisé le projet; le ministre actuel croit que le temps n'est pas encore arrivé pour cela.

Le Liniment de Minard guérit le mal de pis des vaches

College du Sacre-Cœur, Caraquet, N. B.

Ce college, ouvert en janvier 1890, est sous la direction des RR. PP. Religieuses. L'enseignement comprend deux sections : cours commercial et le cours classique. Le premier s'enseigne également en français et anglais; cependant les matières purement commerciales ne s'enseignent qu'en anglais. Le cours classique qui se fait en français, a l'exception des sciences enseignées en anglais, a aussi l'avantage d'un cours de littérature anglaise. Pour plus amples renseignements, s'adresser à P. P. Supérieur du College.

Terre à vendre

Toute cette parcelle de terre située au Barachois, dans la paroisse de St-Jacques et bornée au nord par le terrain de Ferdinand C. Léger, à l'est par le terrain de Jérémie Léger et de Thadée C. Léger, au sud par le terrain d'Eugène Thériault, la dite parcelle de terre étant à une perche de la terre de John D. Cormier ainsi appelée, et contenant 20 acres plus ou moins.

COMPAGNIE O. M. MELANSON, LIMITÉE. O. M. MELANSON, Président.

15 février 1911—ac

Guerison de l'Asthme ou Courtte-Haleine

Remède sûr et certain, qui a guéri un bon nombre, qui n'a pas encore guéri, et qui vous guérira, si vous l'essayez. La courtte haleine est une affliction des plus pénibles—vous pouvez la guérir, comme d'autres en ont été guéris. Le remède LeBlanc contre l'Asthme en a déjà remédié sur pied un bon nombre qui sont heureux de rendre témoignage à son efficacité. Voici un certificat qui parle par lui-même : C'est M. Crossman, de Lewisville, N. B. :

Moncton, 13 janvier 1910.

Cher monsieur,—Je souffrais souvent de l'asthme depuis quinze ans, et j'ai pris tous les remèdes qu'on me suggérait. Un jour on me recommanda le Remède LeBlanc contre l'Asthme. J'en ai pris deux bouteilles, et je suis après la troisième, et je puis certifier que je suis bien. Je bonifie à tous ceux qui sont affligés du même mal de se servir du Remède LeBlanc.

Votre tout dévoué,

MME P. S. FRANCIS.

Prix \$1.50 la bouteille. S'adresser au propriétaire sousigné.

ALPHEE D. M. LEBLANC, Lakanur, près Moncton.

En vente chez O. M. Melanson & Co, Limitée, St-Jacques.

Je serai à Moncton tous les mardis, jeudis et samedis, à l'hôtel-bourgeois, grand-rue.

Avis des Exécuteurs

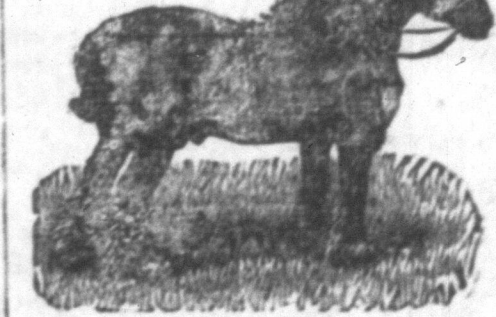
Succession de feu M. Joseph Allaire

Avis public est par la présente donné que toutes les personnes endettées envers feu Monsieur Joseph Allaire, en son vivant marchand à Saint-Louis, comté de Kent, N.B., sont requises de régler immédiatement avec les exécuteurs soussignés, et ceux qui ont des réclamations contre la dite succession, ont également requis de les produire immédiatement, dûment attes des sous serment, aux dits exécuteurs soussignés.

Daté à Saint-Louis ce 7 jour de mars 1911.

MARIE B. ALLAIRE, JOSEPH B. MAILLET, F. J. ROBIDOUX, Exécuteurs testamentaires.

28 mars—ac



Brazilian P,

Superbe cheval de robe-brun, âgé de 6 ans, couru rouge-brun, poids 1340 lbs., hauteur 14 mains, engendré par Brazilian, descendant de Brown Wilkes; mère Allright Junior descendant d'Oliver, mère d'Ambrosian.

Ce superbe cheval passera au Can-Pelé, à Shemogou et dans les places environnantes dans la première semaine de mai, et par St-Jacques, Grand-gue, Cocagne et Boz toucha deuxième semaine de mai.

AMBROISE D. CORMIER, Glasse Settlement, 16 avril 1911—ac.

Le Liniment de Bentley tirit les Entorses.